Communiqué de presse Le 10/09/2025

Développement durable

La création de la centrale d'énergie marine à la Roseraie est lancée

Depuis février 2025, la construction du réseau thermique marin (thalassothermie) « Énergie Marine Cannes Croisette » est en cours, notamment dans le secteur Est du boulevard de la Croisette. À partir de mi-septembre, les travaux de la centrale de production, située sous le jardin de la Roseraie, débutent à leur tour. Portée par l'Agglomération Cannes Lérins et réalisée par ENGIE Solutions, cette opération majeure a pour objectif d'alimenter en chauffage et en climatisation près de 110 bâtiments du secteur Croisette ainsi que des quartiers Est et centre-ville cannois, grâce à une énergie décarbonée et renouvelable. Après la mise en service du réseau prévue au printemps 2027, les abonnés raccordés bénéficieront d'un tarif stable et compétitif, garantissant la protection de leur pouvoir d'achat. Cette action concrète s'inscrit dans la politique environnementale volontariste et innovante menée par David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Agglomération Cannes Lérins.

Modélisation de la centrale d'énergie marine enterrée à la Roseraie (c) ENGIE Solutions

« *La décarbonation de nos activités est une nécessité environnementale. À Cannes, nous avons un atout majeur : la Méditerranée. Grâce à l'énergie marine, nous allons répondre aux besoins thermiques, en chaud et en froid, de plus d'une centaine de bâtiments publics et privés du centre-ville, et proposer des tarifs compétitifs et stables. Il s'agit d'une solution à la fois écologique, innovante et économique, notamment pour les grandes copropriétés du secteur, le Palais des Festivals et des Congrès, les hôtels, sans oublier l'image de la destination Cannes, engagée dans une démarche de tourisme durable.* »

David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Agglomération Cannes Lérins

Utiliser la mer pour renforcer l'indépendance énergétique

Le projet cannois d'exploitation de la mer comme source d'énergie se poursuit avec le lancement de la création de la centrale d'énergie marine dès mi-septembre, sous le jardin de la Roseraie. Celui-ci consiste à récupérer les calories et frigories de la mer pour produire du chaud et du froid tout au long de l'année. Ainsi, un échangeur de chaleur de 89 mètres, associé à une pompe à chaleur, distribuera l'énergie via un réseau souterrain.

Ainsi, cette ressource énergétique locale et constante va permettre de **répondre, de façon durable, aux besoins thermiques de 110 bâtiments publics et privés du centre-ville, dont le Palais des Festivals et des Congrès et 17 hôtels, avec 75 % d'énergie renouvelable**.

Déployée par le délégataire ENGIE Solutions à partir du printemps 2027 pour un montant de 37,8 millions d'euros H.T., cette initiative de la Mairie de Cannes et de l'Agglomération Cannes Lérins répond à trois enjeux :

- **renforcer l'indépendance énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre** : ce réseau permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 6 445 tonnes de CO_2 par an ;
- **offrir une énergie durable et abordable** : les abonnés bénéficieront d'un prix compétitif et stable, quelles que soient les fluctuations du marché ;
- **favoriser un tourisme vert** : en assurant un confort optimal aux clients des hôtels et du Palais des Festivals et des Congrès tout en répondant aux enjeux de réduction de l'empreinte carbone.

Service presse Agglomération Cannes Lérins | + 33 (0)4 97 06 41 41
Pierre-Maxime Branche et Natacha Pellegrini | presse@cannespaysdelerins.fr

Le réseau d'énergie marine s'inscrit dans le cadre **du programme d'embellissement historique de la Croisette, initié en 2021 par David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Agglomération, visant à améliorer à la fois l'esthétique et la performance énergétique de cette artère emblématique**. Par ailleurs, il symbolise l'engagement conjoint de la municipalité et de l'intercommunalité dans une politique ambitieuse de transition énergétique, conforme aux objectifs du **Plan Climat Air Énergie Territorial**.

Aménagements du secteur Roseraie liés à la préparation du chantier

Dans le cadre de ces travaux, **des aménagements ponctuels sont nécessaires**. Cela concerne notamment :

- **le déplacement temporaire des manèges sur le parking de la contre-allée Roseraie, à partir du 17 septembre prochain**. Ceux-ci seront remis en service dans la seconde quinzaine d'octobre. Cette décision a été prise en concertation avec le gérant de l'infrastructure afin d'assurer la continuité économique de son activité ;
- **le retrait de l'aire de jeux pour enfants existante dès la mi-septembre**. Une nouvelle aire de jeux sera aménagée dans le jardin de la Roseraie, côté Port Canto, dès la fin du Cannes Yachting Festival.

Par ailleurs, 24 palmiers vont être replantés début octobre – période favorable pour ce type d'intervention – vers le square Verdun. Ils seront ensuite repositionnés sur leur zone initiale à l'issue des opérations.

En outre, sept sujets végétaux (de moins de 5 mètres de hauteur) seront retirés dans le périmètre immédiat du chantier, en raison des contraintes sécuritaires, pour le bon déroulement des opérations, et techniques, liées à l'implantation de la centrale d'énergie marine. Ainsi, à titre compensatoire, la Mairie de Cannes plantera sept nouveaux arbres, après les travaux, dans le secteur de la Roseraie qui comprend actuellement un patrimoine végétal total de 302 palmiers et 128 arbres.

Enfin, le skatepark de la Roseraie sera accessible au public durant toute la durée des travaux.